

Anthropologie et Sociétés



Carl A. BRASSEAU, Keith P. FONTENOT et Claude F. OUBRE, Créoles of Color in the Bayou Country, Jackson, University of Mississippi Press, 1994, xiv + 174 p., illustr., ann., bibliogr., index.

Marc David

Volume 20, numéro 2, 1996

Algérie. Aux marges du religieux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015426ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015426ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

David, M. (1996). Compte rendu de [Carl A. BRASSEAU, Keith P. FONTENOT et Claude F. OUBRE, *Créoles of Color in the Bayou Country*, Jackson, University of Mississippi Press, 1994, xiv + 174 p., illustr., ann., bibliogr., index.] *Anthropologie et Sociétés*, 20(2), 172–174. <https://doi.org/10.7202/015426ar>

Références

- LUONG V. H., 1984, « "Brother" and "Uncle" : Rules, Structural Contradictions, and Meaning in Vietnamese Kinship », *American Anthropologist*, 86 : 290-315.
- NASH, J. W., 1992, *Vietnamese Catholicism*. Nouvelle-Orléans : Art Review Press.

Louis-Jacques Dorais
Département d'anthropologie
Université Laval

Carl A. BRASSEAU, Keith P. FONTENOT et Claude F. OUBRE, *Creoles of Color in the Bayou Country*. Jackson, University of Mississippi Press, 1994, xiv + 174 p., illustr., ann., bibliogr., index.

Dans une récente critique, Marjorie Esman, une anthropologue américaine, se plaint que la recherche sur les francophones louisianais reconduit des idées reçues. Selon elle, certains propos reposent sur des affirmations téméraires concernant la relation entre les phénomènes culturels et les conditions matérielles de leur production. L'étonnante diversité socioéconomique de cette région de l'Amérique du Nord, depuis sa fondation en tant que colonie française, complexifie l'étude des rapports entre classe et culture et leurs permutations dans le temps. La conjoncture politique actuelle et la marchandisation culturelle résultent en une « acadianisation » de l'État et de la recherche scientifique. Alors qu'ils tentent de comprendre et d'expliquer le fait français en Louisiane, les chercheurs et les chercheuses ont trop souvent minimisé sa complexité et ignoré l'existence de groupes et de sous-groupes pourtant distincts.

L'ouvrage de Brasseaux, Fontenot et Oubre, deux historiens et un archiviste, constitue un antidote modeste mais remarquable contre ces tendances. Son grand mérite est de décrire en détails, pour la toute première fois, l'ethnogenèse du peuple créole dans la région des prairies louisianaises. Ce groupe, issu des alliances entre des maîtres et leurs esclaves, s'est constitué durant le XIX^e siècle en une classe distincte du système juridique du régime esclavagiste. S'appuyant surtout sur des données provenant des recensements et des archives publiques et ecclésiastiques, le livre trace un portrait des origines de ces *gens de couleur libres* et de leur sort pendant et après la guerre de Sécession.

Procédant de façon chronologique, les auteurs situent les premiers Créoles de couleur dans la mosaïque sociale de la Louisiane du début de la période américaine. Comme ils le précisent, le mot « créole » a eu de multiples usages en Louisiane. À l'époque, il désignait un francophone natif de la région et le distinguait des immigrants antillais, canadiens et français qui arrivèrent tout au long du XIX^e siècle. Ce sont des propriétaires d'esclaves qui, avec leurs concubines noires, ont fondé des familles mixtes et ont pris l'appellation « Créole ».

L'étude minutieuse des actes de cession, des actions civiles et autres procès — résumés en annexes — permet aux auteurs de retracer cette ethnogenèse. Les planteurs ont affranchi leurs épouses et leurs enfants et les ont dotés de parcelles de terre et d'argent. Ce sont ces ressources qui leur ont permis d'exploiter le créneau qui, dans le Sud de l'avant-guerre, donnait aux gens de couleur libres certains droits et privilèges. Les fondatrices des premières familles créoles ont profité, dans leur gestion de biens familiaux, de la marge de manœuvre (plus large que celle du droit coutumier anglais) accordée aux femmes par le Code civil louisianais. Très tôt, les Créoles de couleur ont accentué leur héritage français afin de se distinguer des descendants africains. Ils ont, pour la plupart, pris des noms et des prénoms francophones, adhéré au catholicisme et adopté le français. Ils étaient eux aussi propriétaires d'esclaves, en possédant en moyenne plus que leurs homologues blancs. Possédant une certaine éducation, les Créoles de couleur comprenaient le système judiciaire et gagnaient très souvent leurs procès. Ces détails permettent aux auteurs d'affirmer que la constitution de ce groupe ne peut être comprise qu'à la lumière de la dynamique d'accumulation et de domination de l'époque.

Sensibles aux subtilités du rapport entre classe et culture, les auteurs analysent ensuite comment l'après-guerre entraîne le déclin des Créoles. Avant la guerre, les Créoles partageaient les pratiques et les mœurs de la classe propriétaire blanche. Avec la guerre et la disparition de leur statut distinct, ils perdent leurs droits civiques et se voient assignés à une sous-classe de « Noirs » violemment opprimée. Les crises économiques et politiques de la fin du XIX^e siècle ont grugé leurs fortunes, mais les Créoles ont résisté à l'assimilation en accentuant leur « créolité » vis-à-vis des Afro-louisianais. L'endogamie, combinée à d'autres mesures pour se distinguer de la population noire, a fini par créer des communautés créoles enfermées et isolées qui, selon les auteurs, ont parfois perduré jusqu'à l'aube du mouvement des droits civils des années 1950. Leur identité, fondée dans un premier temps sur la propriété et la richesse, se définit dès lors sur la base des pratiques culturelles associées à leur position pendant le régime esclavagiste.

L'ouvrage, indéniablement de haute qualité, n'est pas tout à fait convaincant pour deux raisons. D'abord, il souffre d'un manque de contextualisation. Alors que le texte nous situe bien par rapport aux événements clés de l'époque, il est centré exclusivement sur les Créoles et néglige les autres groupes. On aurait pu s'attendre, dans une œuvre qui met l'accent sur la variable classe, à une présentation plus développée de l'ensemble des acteurs (y compris de l'État) afin de mieux asseoir la dynamique sociale et son évolution.

Ensuite, il pêche, comme plusieurs autres travaux sur les Franco-louisianais, par sa conception trop homogène et monolithique de l'ethnicité et de la communauté. Ainsi, les auteurs remarquent que les Créoles, en tant que groupe, ont connu, avant la guerre de Sécession, une certaine différenciation qui s'est intensifiée par la suite (p. 75-77, 87-91). Or, on peut se demander si la créolité, à cette époque, n'est pas aussi marquée par les ruptures à l'intérieur de cette sous-classe. La situation des membres des communautés créoles a évolué de façons diverses, il paraît difficile de leur attribuer globalement des orientations et des valeurs communes. De

même, il paraît abusif de postuler que des pratiques culturelles propres aux Créoles du XX^e siècle sont des survivances directes de la période antérieure (p. 114). Ce type d'explication ne tient pas compte des changements dramatiques vécus dans la région de 1930 à 1950. Alors qu'ils invoquent l'importance de classe pour la compréhension de la culture, les auteurs n'intègrent pas dans leur analyse de la culture créole les effets de la polarisation économique de ce groupe.

Ces réserves n'altèrent pas l'importance de la contribution de cet ouvrage à la compréhension du passé des Franco-louisianais et du Sud états-unien. En allant au-delà de l'ethnicité et de la race dans la discussion des différences sociales en Louisiane, il constitue un apport appréciable. Lucide et bien organisé, il est utile aux spécialistes et accessible aux non-initiés.

Marc David
Department of Anthropology
University of North Carolina at Chapel Hill

Joseph Yvon THÉRIAULT, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 323 p., bibliogr.

Cet ouvrage regroupe une douzaine d'essais de l'auteur. Écrits entre 1980 et 1995, ils furent publiés, sauf septième, dans diverses revues canadiennes. Ils traitent de la problématique identitaire des Acadiens et de certaines minorités francophones hors Québec aux prises avec les défis que pose la phase actuelle de la modernité. Ils sont campés théoriquement à l'aide d'auteurs contemporains qui se sont penchés sur la crise identitaire que traversent les pays occidentaux : Barth, Habermas, Lefort, Lipovetsky, Lyotard, Melluci, Rosanvallon, Taylor, Touraine, Wiewiorka, etc. Il en découle un brassage constamment renouvelé des objets d'étude qui dynamise la démonstration. On est donc en présence, comme le signale l'auteur, d'un « effort intellectuel qui s'appuie sur l'outillage conceptuel des sciences humaines pour saisir la dynamique identitaire à l'œuvre au sein de ces communautés » (p. 21).

Dans la mise en forme de ce livre, Thériault a eu l'heureuse idée de sélectionner, parmi ses essais, ceux qui abordent l'un des cinq grands thèmes qu'il a définis comme autant de facettes significatives pour comprendre la crise identitaire : 1) identité et politique ; 2) identité et individualisme ; 3) identité et droit ; 4) identité et démocratie économique ; 5) identité ethnique et identité nationale. Un court texte introduit chacun de ces thèmes, ce qui donne à l'ouvrage une cohérence d'ensemble et permet une présentation claire des idées qui sont développées. Une conclusion remet en contexte la problématique identitaire des communautés étudiées sous l'angle des exigences propres à la démocratie.

De ces douze essais, au moins sept concernent plus particulièrement les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Les autres ont trait à la francophonie canadienne hors Québec ou, de façon plus générale, aux minorités culturelles. En fermant ce